

COMPTE-RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE SYNTHESE SOMMAIRE

REUNION DU 22 JUIN 2022

Etaient présents :

M. Gérard TRÉMÈGE, M. Patrick VIGNES, M. Thierry LAVIT, M. Yannick BOUBEE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Gérard CLAVE, M. Denis FEGNE, M. Marc BEGORRE, Mme Valérie LANNE, Mme Evelyne RICART, M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Christian PEDEBOY, M. Emmanuel ALONSO, Mme Christiane ARAGNOU, M. Erick BARROUQUERE-THEIL, M. Philippe BAUBAY, M. Francis BORDENAVE, M. Jean BURON, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Pascal CLAVERIE, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, M. Philippe ERNANDEZ, M. Jacques GARROT, M. Jean-Paul GERBET, M. Romain GIRAL, Mme Yvette LACAZE, M. David LARRAZABAL, M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Alain LUQUET, M. Ange MUR, Mme Cécile PREVOST, M. François RODRIGUEZ, Mme Maryse VERDOUX, M. Guy VERGES, M. Christian ZYTYNSKI

Etaient excusés :

M. Jérôme CRAMPE, M. Louis CASTERAN, M. Philippe LASTERLE, Mme Chantal PAULIEN, Mme Nicole SARRAMEA, Mme Martine SIMON M. André LABORDE, M. Jean-Marc BOYA, Mme Marie-Henriette CABANNE, Mme Isabelle LOUBRADOU, M. Guillaume ROSSIC, Mme Lola TOULOUZE

Etaient absents:

M. Jean-Luc DOBIGNARD, Mme Andrée DOUBRERE, M. Christian LABORDE, M. Roger LESCOUTE, M. Paul SADER

**

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'AUREILHAN

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : *à l'unanimité*.

DELIBERATION N° 2

AUAT: SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2021 ET 2022

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

CRESCENDO: SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2022

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Fabrice SAYOUS, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - VOLET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, INNOVATION - ARTICLE 11 (RENFORCER L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE DE MIDI-PYRENEES EN INVESTISSANT DANS LES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES) - CONVENTION D'OPERATION : SO-OMP-MIP - HAUTES-PYRENEES - VOLET 2

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Fabrice SAYOUS, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

3

AMENAGEMENT DE MOBILITES DOUCES DANS LA OZE PYRENE AERO POLE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : *à l'unanimité*.

DELIBERATION N° 6

SERVICE D'ASSURANCES : LOT N°3 FLOTTE AUTOMOBILE AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

SERVICES D'ENTRETIEN, DE NETTOYAGE ET DESINFECTION DES BATIMENTS - LOT N°1 – SECTEUR NORD - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°3

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC L'ENTREPRISE REPRINT - SERVICES D'IMPRESSION – N°2020AOS041 – LOT N°1 : PUBLICATIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS COMPTE TENU DE L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DANS CERTAINS SERVICES

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES (COS) DE TARBES ET DU COMITE D'ENTRAIDE (CE) DE LOURDES

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

MODIFICATION DES HORAIRES DE TRAVAIL DANS LE CADRE DU TELETRAVAIL ET DES MODALITES DE RECUPERATION DES HEURES TRAVAILLEES LES JOURS FERIES A LA CA TARBES LOURDES PYRENEES

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12

ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE POUR LES JOURS FERIES, DIMANCHES ET LES NUITS TRAVAILLES

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

DEMANDE DE SUBVENTION: RECHERCHE ET REDUCTION DES REJETS DES SUBSTANCES DANGEREUSES DANS LES EAUX (RSDE) : DIAGNOSTIC AMONT ET PLAN D'ACTIONS POUR LA REDUCTION DES MICRO POLLUANTS SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT D'AUREILHAN, LOURDES, TARBES EST ET TARBES OUEST.

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

VENTE DU TRACTEUR DU SERVICE ENVIRONNEMENT (SERVICE OPERATIONNEL BRIGADE BLEUE)

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : *à l'unanimité*.

DELIBERATION N° 16

DEMANDE DE SUBVENTION : 3EME ANNEE DU CONTRAT TERRITOIRE LECTURE DU RESEAU LECTURE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

CONSERVATOIRE HENRI DUPARC - COMPLEMENT DE PROGRAMMATION POUR L'ANNEE 2022

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

ENTREPREN@COMMERCE: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE D'AIDES INDIVIDUELLES AUX COMMERÇANTS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FISAC POUR LA VILLE DE TARBES

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

ENTREPREN@IMMOBILIER: OCTROI D'UNE SUBVENTION A LA SASU LA MADELEINE ETS CHAXEL A SEMEAC

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 20

ENTREPREN@IMMOBILIER: OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ENTREPRISE SALAISONS DE L'ADOUR A LOUEY

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

MISSION LOCALE DES HAUTES-PYRENEES : OCTROI D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2022

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 44 voix pour et 1 ne participant pas au vote (Monsieur David LARRAZABAL).

DELIBERATION N° 22

ENTREPREN@IMMOBILIER: OCTROI D'UNE SUBVENTION A SA SICA PYRENEENNE A TARBES

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

12

ABANDON DE CREANCE DANS LE CADRE D'UN REMBOURSEMENT DE DETTE

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Jean-Paul GERBET, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 24

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE L'ETAT POUR L'ACCUEIL DE GENS DU VOYAGE SUR UN TERRAIN PROVISOIRE ET TEMPORAIRE A SEMEAC : CONVENTION TRIPARTITE ETAT/CATLP/COMMUNE DE SEMEAC

M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Marc BOYA donne pouvoir à M. Ange MUR, Mme Marie-Henriette CABANNE donne pouvoir à M. Thierry LAVIT, Mme Isabelle LOUBRADOU donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Guillaume ROSSIC donne pouvoir à M. Patrick VIGNES, Mme Lola TOULOUZE donne pouvoir à M. David LARRAZABAL

Sur le rapport de M. Jean-Paul GERBET, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

La séance est levée à 19h00.